



Information importante

Rentrée scolaire 2021-2022

A Bruyères-Sur-Oise
Le 21 juin 2021

Objet : changements d'horaires des écoles pour la rentrée scolaire 2021-2022.

Chers Parents,

En vue de la préparation de la prochaine rentrée scolaire 2021/2022, et tenant compte, d'une augmentation de la population importante (achèvement de la construction d'un programme immobilier de 253 logements) qui génère un flux d'inscriptions conséquent dans nos écoles Briolines.

Aussi, selon les projections du Pôle « Éducation » de la ville, cette hausse se traduit par l'ouverture d'au moins trois classes (une dans chaque école) jusqu'à l'ouverture du nouveau groupe scolaire à la rentrée 2022.

De plus, tenant compte de la situation sanitaire actuelle, liée à la COVID 19, nous sommes contraints de modifier l'organisation de la pause méridienne, et ce dans les trois écoles de la commune.

En effet, à ce jour, trois services sont indispensables pour assurer la restauration des élèves, demi-pensionnaires.

L'organisation de la pause méridienne de cette année a nécessité la réquisition du gymnase municipal, afin de pouvoir absorber tous les élèves sur le temps de la pause méridienne et de garantir la mise en place des protocoles sanitaires.

Au vu de ce diagnostic, je vous informe de l'application, dès la rentrée scolaire 2021/2022, de nouveaux horaires scolaires :

Matinée : 8 h 30 à 11 h 30

Après-midi : 13 h 30 à 16 h 30

Ce nouvel aménagement d'horaires permettra :

- À tous les élèves de bénéficier d'un temps d'enseignement journalier de 6 heures,
- Une organisation de meilleure qualité de la pause méridienne,
- Une meilleure prise en charge des élèves demi-pensionnaires,
- Une meilleure qualité de travail pour les agents municipaux de la restauration collective,
- De répondre à la demande générale des parents d'élèves pour une ouverture à 8 h 30,
- De permettre d'absorber sans restriction tous les élèves inscrits à la pause méridienne,
- De caler l'ouverture de nos écoles le matin, à toutes celles de notre circonscription,
- Et si, la situation sanitaire le permet, la restitution du gymnase pour le scolaire,
- De récupérer les 30 minutes nécessaires à l'élargissement de la pause méridienne d'une demi-heure,

Il est à noter, que cette décision fait suite à une concertation entre les élus, les enseignants, ainsi que les parents d'élèves lors des Conseils d'écoles qui se sont déroulés courant du mois de juin 2021.

Les changements d'horaires ont été votés à l'unanimité par les trois parties.

Le Maire,
Alain GARBE

